

**Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs**



**Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving**

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Mars - Maart 2022

288



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs asbl

Fondé en 1966 par une équipe présidée par Jean Marie Pierrard (président d'honneur fondateur), notre cercle a pour objectifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise régulièrement des activités comme des expositions, des conférences et des promenades ou visites guidées. Il publie aussi des ouvrages ainsi que sa revue, UCCLENSIA, qui paraît cinq fois par an. Il a aussi un site internet ainsi qu'une page facebook.

Conseil d'administration :

Patrick Ameeuw (président), Eric de Crayencour (vice-président), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire), Pierre Goblet (trésorier), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (administrateurs).

Siège social :

Rue du Repos, 79 à 1180 Bruxelles

Téléphone : 02 374 60 80

Courriels : patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Site internet : www.ucclensia.be

Page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : IBAN : BE15 0000 0622 0730

Cotisations annuelles

Membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum)

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving vzw

Opgericht in 1966 door een team onder leiding van Jean Marie Pierrard (erevoorzitter-stichter), heeft onze Kring als doelstellingen het verleden van Ukkel en omgeving te bestuderen en openbaren en voor de bewaring van het historische erfgoed ervan te ijveren. Daartoe organiseert deze regelmatig activiteiten zoals tentoonstellingen, lezingen, historische wandelingen en geleide bezoeken. Hij geeft ook boeken en het tijdschrift Ucclesia uit, dat 5 keer per jaar verschijnt en aan alle leden wordt verstuurd. Er is ook een Internetsite en een facebookpagina.

Bestuurraad :

Patrick Ameeuw (voorzitter), Eric de Crayencour (ondervoorzitter), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secretaresse), Pierre Goblet (penningmeester), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (bestuurders).

Maatschappelijke zetel :

Ruststraat 79 te 1180 Brussel

Tel.: 02 374 60 80

Mails: patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Internet: www.ucclensia.be

Facebookpagina (toegankelijk via facebookaccount)

Ondernemingsnummer 410.803.908

Bankrekening: IBAN : BE15 0000 0622 0730

Jaarlijkse bijdragen

Lid 15 € - student : 10 € - beschermend 25 € (min.)

XXX

Prix au numéro de la revue Ucclesia : € 3

Prijs van een nummer van het tijdschrift Ucclesia: € 3

Mise en page d'Ucclesia : Brigitte Liesnard

Layout van Ucclesia: Brigitte Liesnard

UCCLENSIA

Mars 2022 - n° 288

Maart 2022 - nr 288

Sommaire - Inhoud

Auprès de la forêt de Soignes <i>Jean Lowies</i>	2
Bilan 2021 des activités du Cercle <i>Patrick Ameeuw</i>	15
Herman Teirlinck (1879-1967) : het huis en de schrijver <i>Kris Huygen</i>	16
Nouveau règlement d'urbanisme pour les avenues Brugmann et Churchill <i>Patrick Ameeuw</i>	24
Aspects d'urbanisme à Uccle en 2021 <i>Patrick Ameeuw</i>	28
Vie du Cercle et Nouvelles brèves	30

En couverture avant : En forêt de Soignes. Cliché ME.

En couverture arrière, en haut : Louis Thévenet « Le jambon » (1925). Collection privée (ancienne coll. Van Haelen). Photo ME.

En couverture arrière, en bas : Vue récente de la maison Strebelle (entrée de la propriété).

Publié avec le soutien de la Commune d'Uccle et de l'échevinat de la Culture, de la Fédération Wallonie - Bruxelles (services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel) et de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale.

Auprès de la forêt de Soignes

Jean Lowies

L'auteur nous entraîne dans une flânerie érudite à travers la forêt de Soignes dont une partie non négligeable s'étend sur le territoire de notre commune.

La forêt fut un lieu humide et marécageux que sa configuration actuelle ne reflète guère. Il n'est dès lors pas improbable que Soignes dérive de Sagna, du bas latin, lieu bourbeux (les origines gauloises, celtiques et bas latin accolées à certains mots du texte sont évoquées dans J. Lacroix, *Les noms d'origine gauloise*, Errance, 2003 et *Les irréductibles mots gaulois*, Lemme, 2020).

Deux sites néolithiques, à Boitsfort, ont été reconnus sur un plateau et à proximité. Le premier a fait l'objet de fouilles préventives révélant un périmètre fortifié, probablement de protection et de guet, en rebord de plateau de type éperon barré, comprenant talus en pente, fossés, levées de terre et palissades.

Outil pédagogique potentiel de premier ordre, les englober en une réserve archéologique de plusieurs hectares, procéder à l'abattage des arbres surplombant les espaces essentiels, planifier les fouilles y incluant l'identification des cheminements sur l'espace rural contigu, en organiser l'accès et le déploiement des visiteurs, aurait été un projet passionnant. Les autorités régionales créèrent deux réserves archéologiques, distinctes, de moins d'un hectare. On relève au sol, en divers lieux, des fragments épars de charbon de bois et de fines cendres noires ou suies (du gaulois *sudia*) procédant de bas fourneaux de réduction de minerais de fer (du gaulois *meina*) indiquant généralement la proximité d'exploitations agricoles.



Théodore Baron, « Sous-bois avec étang ». Musée de Tournai.

Un regard poétique

« Le Mâle sortit vraiment de ma passion pour les arbres, je les animais d'une sorte d'humanité : ils eurent l'âme de mes personnages. Ils participèrent surtout de la vie orageuse et farouche de mon Cachaprès. La forêt en devint presque psychologique et mon braconnier en acquit presque une valeur de symbole. » Ainsi se raconte Camille Lemonnier dans *Une vie d'écrivain*. Immense succès, *Un Mâle* (1911) exigea 10 rééditions dans l'année de sa parution. Il poursuit, accordant que sa forêt tenait du romanesque : « Ce n'est pas ce qu'il y a de mieux dans le livre. Ma première éducation littéraire chez Chateaubriand et Hugo en fut la cause » ... « Je partais tous les matins dans le brouillard dès cinq heures ... pour gagner le verger de la ferme de Groenendaël ... Je m'installais sur un pliant, le calepin aux genoux, un crayon dans les doigts. ... (Après le repas) Je me laissais glisser dans l'herbe à l'ombre des haies et pendant une heure ou deux, dormais à poings fermés. Un jour, comme je m'éveillais, j'aperçus non loin un peintre qui peignait le verger que moi-même je décrivais dans mon livre. C'était Isidore Verheyden. » Ils devinrent amis.

Goblet d'Alviella

Dans son *Histoire des bois et forêts de Belgique* (4 tomes, 1927, T2, p. 127), le comte Goblet d'Alviella recense des servitudes ayant lié la forêt. « Jusqu'à la fin de l'ancien régime, la forêt de Soignes dut satisfaire gratuitement aux besoins d'une quantité de services gouvernementaux ou militaires. On la mit à réquisition pour fournir des manches de pelle, de bêches et autres outils, des palissades pour enfermer le gros gibier, des landres (pieux) pour faciliter sa capture lors des chasses, des planches de clôture, des gîtes, des charpentes, des chevrons, tout le bois nécessaire à l'entretien des bâtiments de la Cour et du Domaine, prisons, pavillons de chasse, châteaux et même à la construction de bâtiments nouveaux, aux pièces pour affûts de canons, pontons, rames, etc., piquets pour haies, cerceaux pour

construction de puits, bois d'échafaudage, piquets et ramilles pour le corps des sapeurs, piquets pour entraver les chevaux et tenir les cordes des tentes pour les régiments en campagne, pièces dites rotons pour la réfection et l'entretien des routes, soliveaux pour les ponts en bois et ainsi de suite. Nous n'en finirions plus s'il fallait énumérer tous les objets qui donnaient lieu à des exploitations extraordinaires. Il en fallait aussi pour les officiers de la Vénérerie et pour les officiers de la Garde du Palais. » Rassembler des branches mortes pour en constituer un fagot vendu au boulanger ne portait à la forêt, au vu de ce catalogue, qu'une atteinte infime.

La Heegde

Une zone de la Heegde relevait de la commune d'Uccle. « Il restait donc, en 1773, 348 bonniers, plantés en raspe (taillis sous futaie légère). Ils formaient dans le voisinage immédiat de Bruxelles, un canton appelé la Heegde, s'étendant de Boitsfort au Fort Jaco et Uccle, tenant au faubourg d'Ixelles vers l'abbaye de la Cambre et d'un autre côté longeant la chaussée de Namur depuis le Vleurgat jusqu'aux environs de Waterloo. Les essences du taillis étaient le tremble, le saule marsault, le charme, le hêtre, le chêne et le bouleau et il y avait par ci, par là, quelques souches d'aulnes. »

Le Goudag

« C'était anciennement *le jour du canton*, du pagus, réunion judiciaire obligatoire pour tous les justiciables du canton, à l'occasion de laquelle il était donné lectures des édits et des lois en vigueur. Cette tradition était restée vivace dans la pratique administrative de la foresterie sonégienne, car une fois par an - en 1776, ce fut le 24 juillet - le woutmaître réunissait le personnel subalterne et les officiers de la forêt pour leur donner lecture des articles essentiels du ceurboeck et des notes marginales qui les accompagnaient, en présence du tribunal de la foresterie tout entier. »

Un référent scandinave

En Islande, au printemps, une assemblée judiciaire régionale, dite thing, réunissait les hommes libres. En automne, un thing rendait compte de l'assemblée générale législative, dite Althing, d'une durée de 2 semaines, de fin juin à début juillet, qui se tenait en un site escarpé de la plaine de Thingvellir (vellen = prononcer un jugement, en néerlandais). Par centaines, les fermiers, dont 36 chefs de région, s'y rassemblaient. Des gîtes temporaires étaient construits, du bois était accessible dans la forêt proche et une vaste prairie accueillait les chevaux. La législation y était développée ou précisée. Un tribunal se prononçait sur des différends délicats ou complexes. On y convenait de mariages, de partages d'héritage et de transactions économiques. L'occupation de l'Islande par des populations principalement norvégiennes, aussi écossaises et irlandaises, survint à la fin du IXe siècle. Civilisations subarctiques et Celtes auraient-ils en commun plus que certains de leurs mythes ? Les noms des 400 premiers colons ont été conservés et le premier Althing se réunit en l'an 930.

Repaire de brigands

Un rapport, sous la présence française, note : « La forêt de Soignes est un repaire de vagabonds où les voyageurs sont arrêtés et volés, les maisons des particuliers sont pillées : les brigands commettent leurs délits en plein jour. » Autre rapport : « C'est dans les bois et notamment dans la forêt de Soignes que se forment les rassemblements. Les brigands qui les composent se portent la nuit par troupes de 40 à 50 dans les fermes isolées, enfoncent les portes et commettent toutes sortes d'excès. L'été dernier, ils volaient tout ce qu'ils trouvaient, mais à présent, nous sommes informés qu'ils ne prennent plus habits ou linge, ils peuvent s'en passer ; ils ne prennent plus que les gros argent et argenterie. » En janvier de l'année 1796, l'armée organise une traque dans la forêt et s'empare d'une cinquantaine d'hommes « reconnus par les communes pour des vagabonds qui arrêtaient

dans la forêt des voitures chargées de grain ou d'autres objets de subsistance. » (R. De Vleeshouwer, *L'arrondissement du Brabant, 1794-1795*, ULB, 1964, pp. 495 à 514).



*Traque dans la forêt de Soignes.
Cfr R. Devleeshouwer, op.cit.*

La Ligue des amis

René Stevens et Louis Van der Swaelmen animaient la Ligue des amis de la forêt de Soignes, société de protection de la nature, probablement la plus ancienne du pays, puisque créée en 1909. Ils lancèrent deux ouvrages avec le concours d'une vingtaine de contributeurs, *La forêt de Soignes*, 1914 et 1920 et *Guide du promeneur*, 1914 et 1923. Hubert Schots dépeint Stevens (*Auderghem et ses peintres*, 1978, p. 48) : « Défenseur acharné et peintre de la forêt, épris de sa beauté multiple et toujours changeante, familier de tous ses recoins et de tous ses détours, de ses cantons et ses vallonnements, en communion fervente avec sa vie secrète... ». Ce n'était pas tout de prêcher, des visites guidées initièrent le citadin aux balades touristiques. Léon Dommartin, (1839-1919) rédacteur en chef du journal libéral *La Chronique* où il signait

Jean d'Ardenne, habitait, de 1874 à 1919, au 47, rue d'Orléans, à Ixelles, désormais rue Jean d'Ardenne. Préfacier du livre collectif, il relève de R. Stevens qu'il est une « figure vraiment sylvestre car l'être humain prend fatalement une physionomie appropriée à son métier d'élection. » Une douzaine de jeunes peintres issus de l'Académie de Bruxelles, membres du cercle *Le Sillon*, ont pour chef de file, Alfred Bastien, (1873-1955) qui rend hommage à leurs prédécesseurs : « Asselberghs et Raemaekers, compagnons d'étude de Boulenger, ont peint à côté de lui, de subtiles notations qui sont déjà des bijoux dans maintes collections belges. » (p.286). Léon Dommartin explique : « Ils voient la nature, sont impressionnés par quelque site, à une certaine heure, par une certaine lumière, par l'océan ou le fleuve, calme ou emporté, clair ou sombre et ce tableau réel, siège des sensations, devient une œuvre d'art par le travail. » (cité par Constantin Economides, *Périclès Pantazis, catalogue d'exposition*, 1994). Bastien vécut jusqu'à sa mort dans une petite maison du Rouge-Cloître.



Alfred Bastien, « La maison de l'artiste au Rouge-Cloître ».

Essences

Louis Van der Swaelmen (1883-1929), fondateur de la « Société des urbanistes belges », aménagea des cités-jardins à Boitsfort, Berchem, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert.

Il recommanda pour la forêt de Soignes, des essences indigènes : hêtre, chêne, charme, bouleau, aulne, noisetier, châtaignier, noyer, saule, peuplier, orme, frêne, tilleul, érable, pin sylvestre, épicéa, mélèze, merisier, prunellier, ronce, framboisier, néflier, cognassier, poirier, pommier, aubépine, sorbier, buis, houx, if. Dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, (Actes Sud, 1996), Olivier de Serres proposait, déjà en 1600, une vingtaine d'essences et commentait : « ce sera en avoisinant les arbres avec le moins de discordance que faire se pourra, recherchant ceux qui mieux symbolisent par entr'eux pour les planter par ensemble avec profit. » (p. 1126). La plupart des autres contributeurs livrèrent surtout un recensement du vivant. Jean Massart (1865-1925) met en évidence la corrélation entre la nature des sols et leur couverture botanique : « Les pentes exposées au sud portent des hêtres dont le sous-bois ne présente généralement que quelques mousses. » Il dirigea la Mission biologique belge au Brésil (août 1922-mai 1923), l'occasion « de recueillir de très nombreuses observations biologiques d'un haut intérêt et de récolter une ample moisson de matériaux d'études botaniques et zoologiques ainsi que plus de quinze cents clichés photographiques. » (*Rapport de la Mission*, préface, 1929). Auguste Lamere (1865-1942) recense les hôtes de la forêt : geais, papillons, araignées, limaces, orvets, lézards, pinsons, mésanges, rossignols, fauvettes, coucous, tourterelles, corneilles, geais, pies, sittelles, écureuils, chevreuils, belettes, putois, hermines, fouines, blaireaux, hérissons. Autres contributeurs : Sander Pierron, Auguste Vincent, archéologue, Victor Jacques, anthropologue, Charles Bommer, créateur de l'Arboretum qui présente, en 1912, 223 feuillus et 103 résineux et environ 20.000 sujets sur une surface de 40 ha. Madame Schoutedden-Wéry, botaniste, aborde la flore de sous-bois. A. Godet évoque plusieurs variétés de champignons. A. Dubois est ornithologue. G. Séverin traite des insectes. Aussi Emile Verhaeren et Théo Hannon.



*Jean Massart lors d'une mission biologique
au Brésil. 1922.*

« Que sais-tu des hêtres un peu plus que nous ? »

Cette interrogation de Paul Valéry (*Dialogue de l'arbre*, Pléiade, 1971, T2, p. 180), quoique relevant de la poésie, sollicite un examen attentif. Examinons donc et passons au crible. Des Réserves forestières de hêtres, au nombre de 78 dans 12 pays européens, dont 2 dans la forêt de Soignes, furent inscrites, conjointement, le 8 juillet 2017, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco malgré un avis défavorable de l'Union internationale pour la conservation de la nature qui avait conseillé des unités écologiques viables. Au vu de la mansuétude de l'Unesco, 10 autres pays européens ont déposé une candidature, en janvier 2019, pour leurs propres forêts de hêtres. De nos jours, la forêt de Soignes, 70 à 80% de hêtres et 10 à 13% de chênes, s'étend sur 5 000 ha, encore que lui soient associées des étendues en marge : Bois de la Cambre, Jardins Jean Massart, Parc Tournay-Solvay et Arboretum de Tervueren. En fait, elle occupe 4.383 ha dont 1.655 ha en Région de Bruxelles qui administre 38% de l'ensemble, la Wallonie 6% et la Flandre 56%. L'empire autrichien (1713-1794) mit en œuvre le boisement de hêtres en lignes compressées préconisé par l'école de sylviculture prussienne qui transmet son appétit lucratif à nombre de décideurs européens.

Pendant la présence française, de 1795 à 1815, ce furent des chênes. Entendons bien que ces plantations le furent au détriment d'autres espèces indigènes. Les suprématies politiques ultérieures perpétuèrent la sylviculture monospécifique et maintinrent la rentabilité. Une représentation imagée et gothique, la hêtraie cathédrale, fut l'objet d'une dévotion conformiste et très partagée. Le *Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles* d'Arthur Cosyn, (1925, T2, p.301), parmi bien d'autres, l'illustre : « Avec ses épais massifs, ses nombreuses drèves dessinant autant d'imposantes nefs de cathédrales ». Louis Van der Swaelmen dépeignit la monoculture sans grâce aucune en quelques mots : « Tous les sujets ont sensiblement la même grosseur moyenne et sont dépourvus de branches latérales sur toute l'étendue de leur tronc démesurément haut et que termine une petite cime empanachée et dérisoire. » (*La forêt de Soignes*, 1920, p.184). Dans une lettre à Gustave Flaubert, George Sand use d'une métaphore surprenante : « On nous comprime de toutes façons et nous poussons nos racines et nos branches où et comme nous pouvons. » (*Correspondance de G. Flaubert*, Pléiade, T3, p.570, 30/11/1866).

Ventes de bois

Quand nos autorités s'en tiennent à la hache, elles mêlent assez allègrement opération commerciale et bonne conscience. Ainsi, en 1969, « l'administration des domaines met en vente 16.300 m³ représentant plusieurs milliers d'arbres abattus dans 50 zones de coupe ». « A titre indicatif, on a planté, de 1959 à 1968, dans la forêt de Soignes, quelque 1.518.000 arbres, soit 1.202.400 hêtres, 26.100 chênes, 101.500 feuillus divers et 188.800 résineux » (*La Libre Belgique*, 1970). La part du lion échoit aux hêtres ! Goblet signale des « aplanissements » du paysage (T.3, p. 72) pour une découpe en cantons, terme désignant des parcelles encadrées de trouées ou coupes d'éclaircie pour livrer passage à la lumière pour les jeunes arbres. L'exploitation monospécifique impliqua aussi le fractionnement en allées autorisant le passage d'engins lourds compactant le sol, laissant pressentir l'abattage, l'évacuation et l'acheminement de plusieurs milliers de m³ de bois par an vers le port d'Anvers puis, très

principalement, vers la Chine, comme le 12 octobre 2020, vente aux enchères de 9 lots pour 2.224 m³ de hêtre et érable, 405 m³ de chêne, frêne et châtaigner, 274 m³ de divers et 25 m³ de pin et de mélèze. Le hêtre, inadapté aux canicules, exposé à des phénomènes de dépérissement et tombant régulièrement par grand vent, se voit donc supplanté par le chêne sessile, autrefois appelé chêne rouvre, dont l'écorce broyée, le tan (du gaulois tanno), était le produit de base du tannage. Il est décrit « gros, bas et tortu » par le dictionnaire de Wailly, en 1811. On connaît de lui la chenille processionnaire, au corps couvert de poils blancs urticants qui se multiplie en Belgique aidée par le léger réchauffement climatique. L'insecte s'en prend aux jeunes pousses de l'arbre, compte des ennemis, fourmis, araignées, mésanges mais fait aussi des victimes chez les humains et les chiens provoquant brûlures, troubles respiratoires et oculaires.



Alphonse Asselbergs, « Après-midi à Uccle ».

Déforestation

Le comte Goblet d'Alviella fait le constat que « Le massif de Soignes semble avoir été mis en coupes réglées à une date fort ancienne, que nous ne pouvons préciser » (T.2, p.119). Les découvertes archéologiques de ces dernières années en Europe occidentale montrent que l'Age du Fer permit d'importants déboisements. Les implantations agricoles ne se fixent plus uniquement dans les vallées, se situent sur les plateaux et les outils font preuve d'une efficacité accrue : « le nombre et la densité des fermes découvertes et fouillées au cours des dix dernières années montrent que les terres ont été incontestablement gagnées sur la forêt... Il paraît donc évident que des espaces ont été déboisés pour permettre aux hommes de s'installer. » (*Histoire de l'agriculture en Gaule*, coll. Errance, 2006, p.14). Les prétendues forêts-frontières « sont mises en coupe réglée dès l'Age du Fer » (O. Buchsenschutz, *Les Celtes*, 2007, p.259). La chute de l'empire romain et les grandes invasions barbares entraînent la fuite ou la suppression des populations. L'abandon des sols permit à la forêt de reprendre son expansion. « Au XVe siècle, la lisière longe approximativement la chaussée d'Alsemberg » écrit Suzanne Petit (*Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle*, ULB, 1958, p.31). « D'après un abornement fait de 1521 à 1531, la forêt comprenait au total 8.257 bonniers (Goblet, T2, p.121), soit plus ou moins 11.000 ha. » « Pendant un siècle, l'aménagement établi par les conseillers de Charles-Quint ne semble guère avoir été respecté. De 1550 à 1640, la forêt de Soignes a vécu une des époques les plus critiques de son histoire. » (Goblet, T.2, p.123). « L'abbé Mann, dans son *Histoire de Bruxelles* publié en 1785, signale une superficie de 8.263 bonniers. Un rapport du préfet Doulcet de Pontécoulant, écrit en 1799, estime que « la forêt de Soignes mesure 9.849 bonniers » (Paul Verhaegen, *La Belgique sous la domination française*, 1929, 1981, T3, p. 94). François Antoine (*La vente des biens nationaux dans*

le département de la Dyle, Archives Générales du Royaume, 1997, p. 174) affirme que vers 1801, la forêt « couvrait encore à cette époque environ 9.000 ha ». Enfin, « La belle forêt de Soignes est réduite de plusieurs milliers d'hectares » (Rapport du Préfet de la Dyle, entre 1800 et 1802, P. Verhaegen, *id.*, T4, p.85). La pluralité des étendues avancées invite à la circonspection.

Déforestation encore

Plus tard, le gouvernement hollandais aliéna la forêt au profit de la Société Générale des Pays Bas qui, de 1827 à 1836, aussi sous la Belgique indépendante, mit en vente toutes les terres de la Heegde. Léon Dommartin dénonça « l'odieux et funeste défrichement ». Déforestation semble une formulation plus adéquate. Soustraire des territoires à la forêt pour des usages autres que forestiers, les affecter à l'agriculture, à l'élevage, à des infrastructures commerciales ou industrielles, à des occupations privées, religieuses ou publiques, pour des routes ou des chemins de fer, c'est de la déforestation. Il s'impose de souligner qu'elle détruit ou dégrade des écosystèmes, déclenche des déséquilibres dans le vaste réservoir biologique et, comme l'atteste une actualité sensible, qu'elle peut engendrer l'émergence de nouvelles maladies infectieuses chez les espèces animales ou humaines. L'empire soviétique implanta un hôtel touristique au sein de la plus grande forêt primaire de Biélorussie. Opération mercantile d'Etat, nuisance pour la biodiversité, elle fut présentée comme une approche multifonctionnelle de la forêt. A-t-elle inspiré une initiative semblable, plus près de chez nous? En 2020, à Rhode, Espinette centrale, la forêt « Natura 2000 » a été dépouillée de ses arbres sur une superficie de 5 ha, son sol fut aplani afin d'y installer un complexe horeca près de la maison du garde forestier. On prévoit une porte d'entrée, un parking de 86 emplacements, une grande terrasse et une pelouse.

Il est évident que la faune fut perturbée, délogée et éliminée. Sept initiatives de ce genre sont prévues dans d'autres communes riveraines notamment au Rouge Cloître et à l'hippodrome sous prétexte de « mise en valeur éducative et récréative ». Adoucissement toutefois, les parkings dans la forêt, des chemins des Deux Montagnes (drève de Lorraine) et Berckmans (drève de Lorraine à chaussée de Waterloo), à Uccle, sont supprimés afin de « diminuer la pression récréative ».



Hippolyte Boulenger, « Forêt en automne ». Coll. privée.

Durabilité

A Helsinki, en 1993, à Lisbonne, en 1998, les états européens prirent la résolution de gérer durablement leurs forêts. Le gouvernement bruxellois ne se plia à cet engagement qu'en 2003 en se réservant l'exploitation économique durable de la forêt par la monoculture de hêtres destinés à l'abattage. Forêt, forest, forestis, en bas latin, dérive de forum ou cour de justice du roi dont le souverain se réservait la jouissance. Silva forestis signifie donc forêt du roi. Voilà pourquoi notre administration publique, respectueuse des traditions, affiche un petit air d'Ancien Régime. Un nouveau plan de gestion durable, garantissant un revenu, fut adopté en 2019 pour prendre fin en l'an 2042, prévoyant que le chêne sessile prenne la succession du hêtre, à raison de 50% de la surface, dans la sylviculture monospécifique. Est durable, ce qui résiste à l'épreuve du temps.

Le plan bruxellois prévoit que les arbres sont sujets à disparaître par l'abattage et élude donc le principe de durabilité. Voici plus d'un siècle, en 1914, Louis Van der Swaelmen requérait en vain que « toutes les essences forestières ... puissent arriver à l'apogée de leur développement, puis atteindre librement le terme naturel de leur existence » (*La forêt de Soignes*, p.185). Au sein de l'Union européenne, les forêts primaires, en Scandinavie, Bosnie, Roumanie, Slovaquie, Biélorussie et Pologne, ne représentent plus

que 4% de l'ensemble et se doivent d'être absolument sauvegardées. En Pologne, la forêt de Bialowieska, Tour Blanche, du nom d'un village, abrite des troupeaux de buffles, bisons, élans, chevaux koniks et compte un grand nombre de lacs sur une étendue qui laisse rêveur : 125.000 ha. Son gouvernement a malheureusement créé des zones d'abattage. La forêt franchit aussi la frontière de Biélorussie dont le gouvernement a créé des zones tampon et des zones de transition, décisions ambiguës permettant les abattages. Des pratiques agroforestières de caractère résiduaire subsistent donc non seulement dans une vraie forêt comme la forêt de Soignes mais aussi dans des forêts primaires. Louise Culot est allée en Pologne : « Seule la nature à l'état sauvage, peut engendrer ce paradoxe extraordinaire entre une grande confusion, un désordre énigmatique et un calme inaltérable, une sérénité prodigieuse. » (*La Libre Belgique*, 03/01/2011).



Jean Degreef, « Attelage à Notre-Dame-au-Bois ».

Diversité

Olivier de Serres (1539-1619) se proposait, dès 1600, insistons-y, de rétablir la nature forestière dans son écosystème et, en conséquence, dans la diversité d'une vraie forêt. « Quand on parle du bois en général, s'entend du sauvage : non appartenant à toutes espèces d'arbres qui ont esté apprivoisés par artifice mais lesquels la terre produit naturellement, dont se forment les grandes forests. » (p.1108) « afin d'avoir des forests de toutes sortes, pourra-t-on meslanger en endroits, des arbres de diverses espèces, pour rendre la forest plus agreste, selon que la qualité de telle partie du domaine le requerra. »... « Les arbustes d'infinies espèces, de nom et sans nom, sierront bien parmi les grands arbres, rendant touffue la forest. »... « Elle s'en représente plus plaisante que d'une seule ordonnance, selon la raison de la diversité. » (p.1126). Son bois fut rasé sur ordre du cardinal de Richelieu et son livre ne fut réédité que plus d'un siècle après la révocation de l'Edit de Nantes par le roi soleil, Louis XIV, en 1685, interdisant le culte protestant. S'il semble judicieux de conserver pour la postérité les traces des graves blessures infligées au droit naturel de la forêt par la sylviculture monospécifique, une réserve forestière, à Bruxelles, de plusieurs dizaines d'hectares, constituée de plus de 75% de hêtres n'a pas de sens. Une poignée d'hectares suffit. Le hêtre est apparu en Europe occidentale à la fin de l'Age du bronze (O. Buchsenschutz, p.20). A la même époque, une trentaine d'autres espèces couvraient notre sol. Dans son *Histoire de Bruxelles*, T.3, p. 67, l'abbé Mann, quoique la flore ne soit pas sa matière, en discerne un petit nombre : « Les espèces les plus communes dans ces divers sols sont le chêne, le tilleul, le frêne, l'orme, le hêtre, le bouleau et le peuplier. » Cinq réserves naturelles de 7, 1, 8, 24 et 8 hectares ont été délimitées. Qui ne voit que la fragmentation de l'espace nie la notion même de forêt et instaure une multiplicité de zones tampons ou de transition autorisant abattage et reboisement artificiel de chênes ?

En outre, et principalement, elle ne confère à la flore et à la faune que des espaces restreints, révisé la sociabilité du réel et bouleverse les interactions au sein de la biodiversité. Claude Lévi-Strauss, lui, a frayé avec la forêt pendant plusieurs années : « Un monde d'herbes, de fleurs, de champignons et d'insectes y poursuit librement une vie indépendante à laquelle il dépend de notre patience et de notre humilité d'être admis. Quelques dizaines de mètres de forêt suffisent pour abolir le monde extérieur, un univers fait place à un autre, moins complaisant à la vue, mais où l'ouïe et l'odorat, ces sens plus proches de l'âme, trouvent leur compte. Des biens qu'on croyait disparus renaissent : le silence, la fraîcheur et la paix. » (*Tristes tropiques*, Plon, 1955, p.393).



Isidore Verheyden, « En forêt de Soignes ». Coll. privée.

La condition animale

Le livre de chasse du roi Modus, manuscrit de 1379, transcrit en français moderne par Gunnar Tilander, sera édité en 1931, à 1.050 exemplaires, par la Librairie cynégétique, à Paris. « Notre Seigneur Dieu a ordonné plusieurs chasses différentes, pour que chacun puisse choisir celle qui convient le mieux à son goût et à son état, car les uns sont pour les pauvres et les autres pour les riches. » On n'est pas plus explicite !

Aux uns les lièvres et les renards, aux autres les cerfs, biches, daims et chevreuils. Constant Theys (*Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode*, 1960, p.39) évoque la présence dans la forêt, au XVIe siècle, de bisons, sangliers, loups et ours. Goblet (T.1, p. 369) avance un avis judicieux : « La chasse a été, de tous temps, une cause très réelle de protection pour la forêt. Sans forêt, pas de gibier et surtout pas de gros gibier, cerf, sanglier, chevreuil, loup, renard et sans bois, pas de petit gibier, lapin, faisan, bécasse. Seuls le lièvre et le perdreau savent se passer de l’abri forestier quoiqu’ils aiment à en profiter. » Il confirme que « le cerf était présent jusqu’à la fin du XVIIIe siècle » (T.1, p. 381), que « le lapin était fort abondant » (p. 386) et que « Pendant les troubles, plus de 10.000 personnes ont chassé et détruit le gros gibier dans la forêt de Soignes » (p. 387). Pour sa part, l’abbé Mann (T.3, p.71) n’y vit que « des renards, des loups et des sangliers en hiver. » Doulcet de Pontécoulant est préfet du département de la Dyle de 1800 à 1805 et mentionne dans un rapport que « les cerfs, daims, chevreuils et sangliers ont totalement disparu, les lièvres dont la forêt de Soignes était remplie ainsi que les chasses bien conservées sont devenues très rares » (Theys, p. 40). Sous l’occupation hollandaise, le prince d’Orange avait repeuplé la forêt de cerfs, chevreuils, et faisans qui furent exterminés en moins de trois semaines en 1830. (*id.* p. 46). Le loup sera exterminé en 1830 et le renard après 1914 (Charles Heine, *Woluwe-Saint-Pierre*, 1991, p. 25). En septembre 2017, une jeune martre a été trouvée morte, drève de Lorraine, à Uccle. Les renards ont été réintroduits vers 1980 et le sanglier vers 2006.

Edward O. Wilson

Le titre du livre de ce professeur à Harvard, né en 1929, était un néologisme, un concept et une préfiguration : *La sociobiologie*, (1975) sorti en français en 1987. Wilson traite de comportements coopératifs au sein de sociétés animales dont les fourmis et les abeilles mais aussi de poissons, oiseaux, batraciens, carnivores, herbivores,

reptiles et primates (Maurice Maeterlinck se montra précurseur avec *La vie des abeilles*). Wilson attribue ces associations intraspécifiques à la faculté d’adaptation. Créant aussi le concept de biodiversité, il notifie que « Le nombre et la diversité des insectes sociaux défient l’imagination » (p. 399). Il a signalé l’existence de 725 espèces de guêpes et de 200 espèces de bourdons. Nous savons aujourd’hui que les espèces développent aussi des comportements associatifs extraspécifiques.



René Stevens, « Premières fenilles »
(vallon des Trois Fontaines). Musée d’Ixelles. Wikipédia.

Orientations pour la renaturation

1. Des lieux ayant été aplanis, reconstituer, si possible, les sinuosités des structures paysagères disparues. Restaurer les terres dégradées. Sauvegarder et développer les lieux naturels qui constituent moins de 10% de la surface actuelle. Restituer des espaces ouverts, vallons, prairies, clairières, étangs, mares, marécages.
2. Limiter les axes routiers et artères diverses occupant ou traversant la forêt afin de réduire les troubles : nuisances sonores, lumière artificielle et polluants automobiles se mêlant aux sols.

3. Réduire significativement les espaces réservés à la sylviculture intensive et à la production de bois de hêtre et de chêne. Préserver les régénérations naturelles et les conforter par nos essences indigènes, dans les conditions adéquates de lumière et d'eau. Laisser sur place les arbres morts qui sont lieux de vie multiforme (insectes, oiseaux, petits mammifères).

4. Les espaces de refuge, de reproduction et d'essaimage permettront une approche scientifique des interactions aériennes et souterraines focalisées dans la bulle complexe des arbres. Une gamme illimitée de possibles va renforcer le champ de nos connaissances.

« Ce qui fut fait et manqué, peut être refait. »

C'est l'avis optimiste de C. Lévi-Strauss constatant que toutes les sociétés humaines intègrent des travers (p.454). Refaire donc, au départ d'une conception qualitative des surfaces. L'implantation des essences indigènes peut, seule, réparer la forêt afin que les espèces puissent à nouveau atteindre, dans leur habitat commun, leur ancien niveau d'interactions associatives qu'elles eurent l'opportunité d'affiner, dans la durée, pendant plus de deux millénaires. Ci-après, quelques exemples. Noyer, merisier, saule, frêne, orme, prunellier et sureau disposent de racines en situation d'absorber beaucoup d'eau. Ensemble, ces espèces s'accordent avec un habitat humide et on peut présumer qu'elles ont établi des partenariats. Le châtaignier est associé par ses fleurs à l'abeille et au bourdon, par ses fruits, corneille, geai, chouette, écureuil, sanglier, chevreuil et au sol, callune, fougère aigle et lierre. Le saule marsault est associé à 200 insectes, aussi aux insectivores. Sa floraison précoce en mars avril, attire abeilles, bourdons et papillons. Le chevreuil apprécie ses feuilles. Le noisetier a une floraison précoce qui attire bourdons et abeilles. Ses fruits concernent le geai, l'écureuil et de petits mammifères. Son sol fertile intéresse les vers de terre. La floraison du sureau en juin, attire les abeilles, papillons, chenilles et syrphes.

Il est fréquenté par 95 insectes et par 60 oiseaux insectivores et fructivores dont rouge-gorge, mésange, fauvette, troglodyte, merle, tourterelle, grive. La coccinelle apprécie les pucerons élevés par des fourmis réticentes (miellat). Son bois creux héberge des insectes en hiver. L'abbé Mann signale (T.3, p.66) en son temps, que « Presque toutes les haies sont remplies de sureau. ». Les mentions chiffrées, plus haut, émanent de Chris Baines, *Le jardin sauvage*, 1985, 1989. ARBRES A PLANTER : aulne glutineux (du gaulois alisa, bas latin alnus), bouleau (du celte betulo), charme (du latin carmen), châtaignier (du grec kastanos), chêne (du gaulois cassanos, casnos), érable champêtre (du grec abulos), frêne (du latin fraxinus), hêtre (gallo-romain, hasia), mélèze (radical gaulois mel), néflier (du grec mespile), orme (vieil islandais, almr, latin ulmu), peuplier tremble (latin populus), pin sylvestre (grec pitus, latin, pinus), pommier (ancien français, pumer), poirier, (prob. grec apios, panroman, latin pirus), sapin (gaulois suppo), saule marsault (latin salix), tilleul à petites feuilles (latin populaire tilidus), houx (francique, if, gaulois ivos, longévité, plus de 1000 ans). ARBUSTES, ARBRISSEAUX, ARBUSTIFS A PLANTER : aubépine (gaulois spina), noisetier, (autrefois coudrier, celtique corulus), prunellier (bas latin celtique, bulluca), sureau (ancien français, seür), buisson ardent, callune ou bruyère (gaulois vroica, bruco, brucaria), chèvrefeuille (bas latin caprifolium), cornouiller (latin cornus), genêt à balais (du gaulois balatno, genévrier, bas latin jenuperus), groseiller, serpolet, thym (grec thumon), troène (francique). L'intégration d'espèces exotiques, déjà implantées et adaptées à nos conditions écologiques, est, par principe, chose réaliste et constructive.

Haut de gamme

Noyer, merisier, sorbier des oiseaux, alisier, cormier, bois réputés, sont recherchés pour la confection d'objets précieux en lutherie, sculpture, marqueterie, placages décoratifs, boissellerie, rampes d'escalier, mobilier, manches,

armes, tournerie (bois tourné pour saladiers, coupes, bols). Elargir la liste qui précède et leur consacrer de l'espace viendront à point à nos artistes et artisans de demain. Les fleurs de ces essences accueillent abeilles et bourdons et les fruits sont appréciés des oiseaux en automne et en hiver. Noyer : grain fin, veines marquées, belle patine, enracinement profond, aime la chaleur. Merisier (du latin tardif, *amarenum*) : grain et fil fins et uniformes, bois compact, clair devenant rougeâtre ou brun rose, longévité jusqu'à 120 ans ; une découverte récente : l'écorce de merisier a un effet bactéricide important sur des espèces pathogènes (Marius Colin, université de Reims, Champagne, Ardenne, 2021). Sorbier des oiseaux (du provençal sorbier) : dur, blanc, légèrement rosé, il atteint 15m sur 10m en largeur. Alisier blanc (du gaulois *alika*) : grain fin, légèrement rosé, dense ; Isolé, il atteint 15m, longévité, 300 ans. Cormier (du grec *corma*) : satiné, dur et dense, rouge brunâtre, longévité 150 à 200 ans, il atteint 20m¹.



Prunellier.

Au fil de l'eau

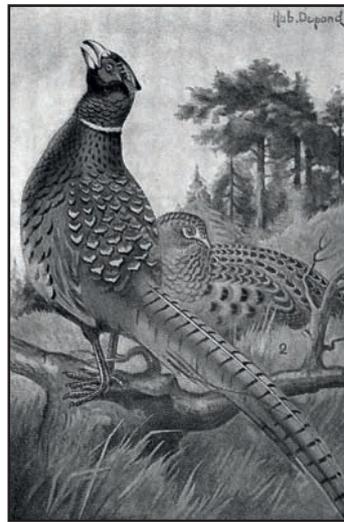
« Le ruisseau le plus considérable de toute cette partie de pays au levant de la Senne que j'ai entrepris d'examiner dans cet écrit a ses sources dans la forêt de Soignes, entre Boitsfort et la chaussée de Namur. Ces sources forment jusqu'à 18 étangs dans le bois, avant que leurs eaux s'unissent en ruisseau à Boitsfort. » Ainsi s'exprime l'abbé Mann, en 1785, (T.3, p. 74). Il confirme que la forêt a été un lieu humide, marécages et boues (du gaulois *bava*) ce, bien entendu, avant la captation des eaux pour les apprivoiser en étangs d'élevage. La source évolue en petit ruisseau murmurant, se lovant timidement entre ses cailloux, certains alimentant le « Fer à cheval », premier étang du groupe « Enfants noyés ». Façonnant leur histoire commune, au fil du temps, tous creusèrent des vallons qui présentent des dépressions. Ces cuvettes sont aptes à faire place à des mares peu profondes. Pour que la faune puisse y boire, la berge (du gaulois *barica*) en amont, sera aménagée en pente douce. En outre, les oiseaux, même en hiver, s'y baigneront afin de dissiper diverses poussières de leur plumage et lui rendre plus d'ampleur. Les berges murées de certains étangs interdisent l'accès à l'eau aux petits oiseaux et mammifères et rendent les mares indispensables. La berge en aval, digue de retenue, est dotée d'un déversoir de dégagement. Des touffes buissonnantes de roseaux composent la végétation rivulaire avec quelques autres. Pluviosité, canicules et déversements imprévisibles de Vivaqua ne s'alignent pas sur un modèle mathématique, c'est pourquoi une visite régulière des lieux s'impose, d'ailleurs agréable car, outre la poule d'eau, sont attendus la bergeronnette des ruisseaux, le bruant des roseaux, le phragmite des joncs, le râle d'eau, la rousserole effarvate, des oiseaux migrateurs et, la nuit, les chauves-souris.

1 Pour les ajouts étymologiques : Alain Rey, *Dictionnaire historique*, Le Robert, 2006 & Jacques Lacroix, *Les irréductibles mots gaulois*, Lemme édit. 2020, 2021.

Le chevreuil

Les oreilles très mobiles, les jambes hautes et fines, curieux de qui apparaît mais discret, le chevreuil apprécie la vie de famille à l'abri d'un couvert fait de végétation arbustive. Il ne manifeste aucun intérêt sous les hêtres. Aves (*Oiseaux de Bruxelles*, 1995, p. 247) signale que la mésange à longue queue, le bouvreuil pivoine et le gros-bec casse-noyaux sont aussi très réservés vis-à-vis de la hêtraie. Les faons, devenus chevrellards à l'approche de 6 mois, quittent leurs parents entre 10 et 12 mois et, élégants, cherchent à s'accorder dès le 14^e mois. Leur longévité est de 10 à 15 ans. Les chevreuils âgés sont parfois solitaires et nomades. Le comptage donnait 174 animaux en 2009 et seulement 82 en 2017. Dans le monde de la chasse, le taux d'occupation du sol, pour le chevreuil, est estimé entre 20 et 50 ha par individu, auquel cas le nombre de chevreuils dans la forêt devrait se situer entre 220 et 90. Une forêt n'étant pas l'autre, l'écart de la fourchette tient compte d'éventualités telles montagnes, lacs, étangs, cours d'eau, carrières et routes qui devraient influencer à la baisse sur le nombre haut de la fourchette. Des éléments critiques demandent pourtant examen : monoculture, faible quantité d'arbustes et de buissons, perturbations causées par les abattages, divers travaux, camions, voitures, motos, chiens, cris, musique diffusée par des promeneurs, prédation éventuelle de jeunes faons par les renards et conditions de vie hivernales. Au printemps et en été, le chevreuil explore clairières, lisières et buissons afin de se nourrir de feuilles et bourgeons d'arbres à son atteinte, charme, saule Marsault, aulne, noisetier et cornouiller ainsi que de feuilles de trèfle, fraisier et graminées. En automne et en hiver, il consomme glands, châtaignes, myrtilles, framboises, baies de sureau et de sorbier, pommes, champignons, feuilles de lierre, fougère et chèvrefeuille. Quand la neige couvre le sol, les aubaines sont strictement réduites. Les feuilles de lierre grim pant aux arbres restent disponibles mais sont à ce point coriaces qu'il faut les régurgiter afin de les mâcher à nouveau.

Les chevreuils vivant dans les bois de l'est du pays se nourrissent, en hiver, de petites feuilles de callune. Cette bruyère commune, est vivace, se multiplie sur sol acide et est haute de 20 à 50 cm. Déjà présente dans la forêt de Soignes, il est hautement souhaitable que ce sous-arbrisseau, encore discernable par temps de neige, y soit plus répandu afin de compléter le lierre. Mentionnons qu'à la bonne saison, la callune, nectarifère, attire abeilles et bourdons et est l'hôte de papillons tel le petit paon de nuit, la zygène et l'azuré de l'ajonc. Ce qui ne gêne rien.



Faisan. Cfr L. Debot,
« Calendrier Nature ».

Plumes et poils

Originaires des bords du Phase, une rivière de Colchide, au sud du Caucase et à l'est de la mer Noire, selon Pline, plusieurs races de faisans y sont considérées comme oiseaux d'ornement. Encore sauvage et libre, au sud d'Uccle et autres lieux, l'espèce est menacée dans la Région. En 1925, A. Cosyn constate qu'il peuple le bois des Capucins à Tervueren en compagnie de chevreuils et de lièvres (*Guide*, T.2, p.314) et L. Debot, écrit en 1960, « Il est quasi impossible de faire une grande randonnée dans le bois sans mettre en fuite cet oiseau au vol lourd et bruyant. » (*Calendrier nature*, Institut royal des Sciences naturelles, p. 32).

A la recherche de nourriture, le faisan fréquente volontiers des couverts au sol léger tels vergers, bocages, lisières et lieux buissonnants. Son alimentation est diversifiée : vers de terre, fourmis, sauterelles, limaces, escargots, coléoptères, chenilles, pucerons, graminées, petits fruits et graines. Il aime gagner le sommet des arbres par beau temps et se contente des étages inférieurs

par grand vent ou temps de pluie. La nidification a lieu au sol. Sa longévité est de 10 ans. La réhabilitation du faisan n'est pas une thématique malvenue. Dans le respect des différences, sa réintroduction dans la forêt de Soignes est hautement souhaitable, au même titre que celle de la perdrix, du daim, du lapin et du lièvre.

Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Activités en 2021

Publications :

- Cinq numéros de la revue « Ucclesia » (n° 282 à 286).
- Catalogue de l'exposition « Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle ».

Activités (promenades, visites, conférences) :

Les confinements imposés à la suite de la pandémie de covid ont entraîné la suppression de plusieurs de nos activités jusqu'en juin 2021. Notre assemblée générale annuelle n'a pas pu se faire « en présentiel ». Nous avons dû recourir à une procédure, dite « virtuelle, par laquelle nos membres étaient informés et pouvaient s'exprimer par voies postale ou électronique.

- 13 juin : promenade au Verrewinkel en collaboration avec l'échevinat de la Culture d'Uccle. Guide : Patrick Ameeuw. Participants : 30.
- 18 septembre : tenue d'un stand à la Foire de Saint-Job.

- 19 septembre : promenade au parc de Wolvendael, dans le cadre des Journées du Patrimoine et en collaboration avec l'échevinat de la Culture d'Uccle. Promenade avec alternance de chants (chorale féminine *Anakrouze*) et d'explications historiques (Patrick Ameeuw). Participants : 35.
- Octobre : voir exposition.
- 27 novembre. Visite de l'église Saint-Denis et du site de l'abbaye de Forest. avec la participation du Cercle d'histoire de Forest. Guides : Annie Richard et Jean-Marie Lebrun. Participants : 20.

Exposition :

Du 2 au 17 octobre : exposition sur les « Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle » au Doyenné-Maison des Arts. Visiteurs : 45 lors du vernissage (1^{er} octobre) et 500 durant l'exposition.

Herman Teirlinck (1879-1967): het huis en de schrijver

Kris Huygen

Heropening van het Herman Teirlinckmuseum, nu het Huis van Herman Teirlinck vzw, in Beersel.

De Vlaming Herman Teirlinck (Vierwindenstraat, Sint-Jans-Molenbeek 1879 – Uwenberg, Beersel 1967) was een artistieke duizendpoot. Dichter en prozaïst, essayist en toneelschrijver, stichter in 1946 van het ‘vrijzinnige’ *Nieuw Vlaams Tijdschrift*, maar ook tekenaar en ontwerper van boekbanden, meubels en zelfs zijn eigen woning. Teirlinck doceerde Nederlands, gaf boeiende voordrachten, acteerde en regisseerde, en was auteur van filmscenario’s. Bovendien werkte hij ook als ambtenaar, redacteur, correspondent en adviseur van het koningshuis. In 1925 en in 1928 ontving hij de staatsprijs voor toneelletterkunde, in 1950 de grote vijfjaarlijkse staatsprijs voor Vlaamse letterkunde voor zijn gehele oeuvre en in 1956 werd hij bekroond met de Prijs der Nederlandse Letteren.



Herman Teirlinck in 1905. Wikipedia.

Herman Teirlinck woonde de langste en meest productieve tijd van zijn leven in Beersel aan de Uwenberg. Hij leefde er van 1936 tot aan zijn overlijden in 1967. De bankier Alexander Hess de Lilez had de grond aan de Uwenberg aan Teirlinck geschonken en ook in 1935 de bouw van de woning gefinancierd. Teirlinck ontwierp zelf het plan van het huis en de bekende architect en vormgever Henry Van de Velde (1863-1957), ook Teirlincks vriend, gaf hem advies over het huis en de inrichting. Teirlinck en Van de Velde, beiden autodidact, waren trouwens ‘familie’ nadat Teirlincks’ dochter Nele met Van de Velde’s zoon Tijn was gehuwd.



Het « Herman Teirlinckhuis » in Beersel tijdens een bezoek van onze Kring op 24 november 2013 (met Chris Straetling).

Na Teirlincks overlijden werd het huis nog enige tijd door de familie Hess de Lilez verhuurd, vanaf 1979 aan de gemeente Beersel, die het aankocht in 1981 met subsidies van de Vlaamse gemeenschap en uitbaatte als museum-expositieruimte en residentie voor plastische kunstenaars. Huis en tuin van de site werden in 2014 erkend als beschermd monument. De gemeente verkocht het goed in 2017 aan de Wolindus Olinthus Holding in 8531 Hulste, vertegenwoordigd door cultuurliefhebber Gino Coorevits, die het op zijn beurt in erfpacht voor de duur van 35 jaar toevertrouwde aan de nieuwe vzw het *Huis van Herman Teirlinck* met het oog op de ontwikkeling van een nieuwe erfgoed-site.

In November 2021 (en ondanks de corona-pandemie) werd het gerenoveerde huis weer officieel geopend. Het huis blijft een museum over het leven en werk van Teirlinck. Enkele meubels, waaronder zijn bureau, boekenkast en salon, die jarenlang in het Letterenhuis stonden,

worden teruggezet.

De vzw wil het huis ook invullen als residentie voor kunstenaars, met specifieke aandacht voor auteurs. Omdat het huis het statuut van open erfgoed kreeg, zal het minstens vijftig dagen per jaar open zijn voor het publiek. Er zullen ook heel het jaar door culturele activiteiten (literaire avonden, concerten, expo's) georganiseerd worden. Initiatiefnemers waren de cultureel managers Hugo De Greef (voorzitter) en Sigrid Bousset (bestuurder).

Een gedetailleerde beschrijving van de villa uit roze beschilderde baksteen, haar interieur en de tuin is te vinden op de website van het huis van Herman Teirlinck (www.huisvanhermanteyrlinck.be), onder de rubriek Agentschap Onroerend Erfgoed ([https:// id. erfgoed.net/ erfgoedobjecten/ 302453](https://id.erfgoed.net/erfgoedobjecten/302453)). De bezoeker mag zeker niet vergeten de schilderijen uit 1935 van *Reinaert de Vos* door Irène Vander Linden in het rondboogportaal te bekijken.



*Detail van de muurschilderingen van Irène Vander Linden boven de ingang deur.
Foto 2013.*

In zijn werk beschreef Teirlinck enthousiast het landschap dat hij van op de Uwenberg aan zijn voeten zag liggen en dat hij zo graag aan de bezoekers toonde. Het raam waaruit hij keek is er nog altijd, maar het Zennedal is ondertussen minder zichtbaar door de bomen. Maar goed ook, want het lawaai van de lager liggende E19 autos-trade is op sommige dagen werkelijk storend in dit pastoraal gebied (er wordt gezegd dat Teir-

linck zou geprobeerd hebben met zijn ‘connecties’ om de baan verder westwaarts te verleggen; tevergeefs).

“Ik heb het voorrecht een dak te bewonen dat op de hoogste Beerselse kim het dal overblikt. Ik doe mijn dagelijkse wandeling langs de goddank nog woeste oevers. De Zenne spreekt me telkens aan met dezelfde kracht als ze Bruegel heeft aangesproken.”



Zicht vanuit het « Herman Teirlinckhuis ». Foto 2013.

De Mijolclub en het café *Drie Fonteinen*

Teirlinck was een liefhebber van geuze, het typische streekbier, dat hij heel regelmatig (na een kleine klim vanuit zijn huis op de Uwenberg), ging ‘savoueren’ in het café *3 Fonteinen* op het pleintje voor de kerk van Beersel. Het was ook in dat café dat hij later zijn vrienden schrijvers van de Mijolclub uitnodigde voor een soort bakspel (een houten tafel met middenin een klein rond gat), spel dat volgens Michel De Ghelderode in

de zestiende eeuw door Spaanse soldaten in onze streken was ingevoerd. Het woord *mijole* heeft een ‘aangebrande’ betekenis en komt uit een Brussels studentenlied *L’Espagnole*:

‘C’était une Espagnole/ De la Marolle/ Elle avait un’ mijole/ Comme un’ casserole/ Elle jouait d’la trompette/ Avec son pet(e)/ Jouait des castagnettes/ Avec ses tettes/ Taram, tam, tam...’.

Herberg « 3 Fonteinen » te Beersel. © 3 Fonteinen.



De herberg 3 *Fonteinen* werd al snel de ontmoetingsplaats voor talrijke Vlaamse schrijvers uit het Brusselse, maar ook Gerald Walschap zakte regelmatig af uit Antwerpen. Trouwe gasten waren o.a. August Vermeylen (voortrekker van het fin-de-siècle tijdschrift *Van Nu en Straks* [1896-1901]. *Om iets te zijn moeten we Vlamingen zijn. Wij willen Vlamingen zijn om Europeërs te worden.* In 1930 eerste rector van de vervlaamste Universiteit van Gent en politicus), Julien Kuypers (kabinetschef op verschillende socialistische ministeries), Jan Poot (eerste directeur van de Koninklijke Vlaamse Schouwburg KVS), de katholieke Maurice Roelants en de jongere Karel Maes (schoonzoon van Teirlinck die in 1923 samen met de broers Victor en Pierre Bourgeois, Pierre-Louis Flouquet, componist Georges Monier en Léon Chenoy (cinema) het tijdschrift *Les 7 Arts* had opgericht).

In 1929 liet Teirlinck trouwens door Victor Bourgeois een dubbelvilla bouwen voor hemzelf en Maes (avant-garde schilder en meubelontwerper, gehuwd met Stella Teirlinck) in Sint Idesbald. Die villa werd helaas afgebroken, zoals zoveel van de modernistische woningen uit die tijd.

Wie ook regelmatig langskwam was de schrijver Ernest Claes (*De Witte*) die toen in Ukkel woonde in de Stallestraat 90. Voor zover ik kan zien maakte de dichter Jan Van Nijlen geen deel uit van het gezelschap. Het waren wel Teirlinck, Walschap en Kuypers die ervoor zorgden (samen met de schilder Willem Paerels) dat Van Nijlen in 1956 de Prijs voor Nederlandse literatuur van de Gemeente Ukkel zou krijgen (K. Huygen, *Zuurvrij* dec 2021).

Het café-restaurant 3 *Fonteinen* bestaat nog altijd en is vandaag een geliefde rustplaats geworden voor fietsers en wandelaars die de Herman Teirlinck fiets- of wandelroute in deze schitterende omgeving hebben gevolgd.

De Brusselse belle-époque en de geuzebrouwer-mecenas François Van Haelen

Vóór Teirlinck definitief in Beersel kwam wonen, verbleef hij van april 1905 tot 1912 in Linkebeek aan het Koekoekspad, in een huis naar eigen ontwerp (met glasramen van zijn vriend Henry van de Velde). Teirlinck kende het heuvelachtige Linkebeek – voor de Brusselaars *Klein Zwitserland* – al van vroeger en zijn vader Isidoor was zelfs een tijdlang hoofdonderwijzer in het naburige Drogenbos geweest. Teirlinck kocht de grond voor een deel met het geld van een Prijs van de Provincie Brabant dat hij voor zijn bundel *De dolage* had gekregen. Waarschijnlijk kreeg hij ook financiële steun van de hogervermelde Duitse bankier Hess de Lilez.

In deze periode levert hij bijdragen aan het tijdschrift *Van Nu en Straks* en schrijft hij o.m. *Het Ivoren Aapje. Roman van Brusselsch leven* (1909), een stadsroman (opgedragen aan zijn vader Isidoor) over het bourgeoismilieu en de belle-époque in Brussel kort na de eeuwwisseling. In zijn voorbericht schreef Teirlinck: *‘Er werd ... beweerd, dat meer dan éene romanfiguur, naar de werkelijkheid uitgebeeld, geheel met bestaande belgische of fransche personages ware te identificeren. Tegen zulke identificatie teken ik uitdrukkelijk protest aan... Ik heb willen een beeld ophangen van het Brusselsche leven en inzonderheid van de Brusselsche hooge burgerij...’*

In deze periode schreef hij ook journalistieke bijdragen over Brussel voor o.m. de *Standaard* (1906-1912) en het *Algemeen Handelsblad van Amsterdam* (1906-1911). Hij nam dit journalistiek werk later niet op in zijn negendelig (!) *Verzameld Werk*, maar J. Van Schoor maakte er in 1981 een bundeling van – met illustraties – voor uitgeverij Manteau onder de titel *Brussel 1900*.

Eigenlijk had Teirlinck het voorbeeld gevolgd van Gust Vermeylen die in 1896 met zijn vriend Alfred Hegenscheidt in de Sint-Elooi-shoeve in Ukkel Verrewinkel was komen wonen.

Het was de periode dat er op het 'vierlandenkruispunt' *Ukkel-Linkebeek-Beersel-Drogenbos* een aantal plastische kunstenaars werkten, onder de pa-

tronage van bierbrouwer François Van Haelen (1872-1939). De groep kreeg later de naam van Brabantse Fauvisten.



Oude reclame. Hoekzicht op de Brouwerij Van Haelen met naar links de Ukkelse Steenweg en naar rechtsboven de Alsebergse Steenweg.

Wie vandaag de Delhaize van Beersel passeert op het kruispunt van de Alsebergse en Brusselse steenweg, kan zich moeilijk nog de artistieke ambiance voorstellen die daar rond de brouwerij-annex kunstgalerij van Van Haelen heerste. August Oleffe, Willem Paerels, Louis Thévenet, Edgar Tytgat, Charles Dehoy, Jos Albert, Jean Brusselmans, Philibert Cockx, Anne-Pierre De Kat, Jehan Frison, Rik Wouters en Ferdinand Schirren waren hier kind aan huis (en kregen naast een eerlijke prijs voor hun werken, soms zelfs kost en inwoning).

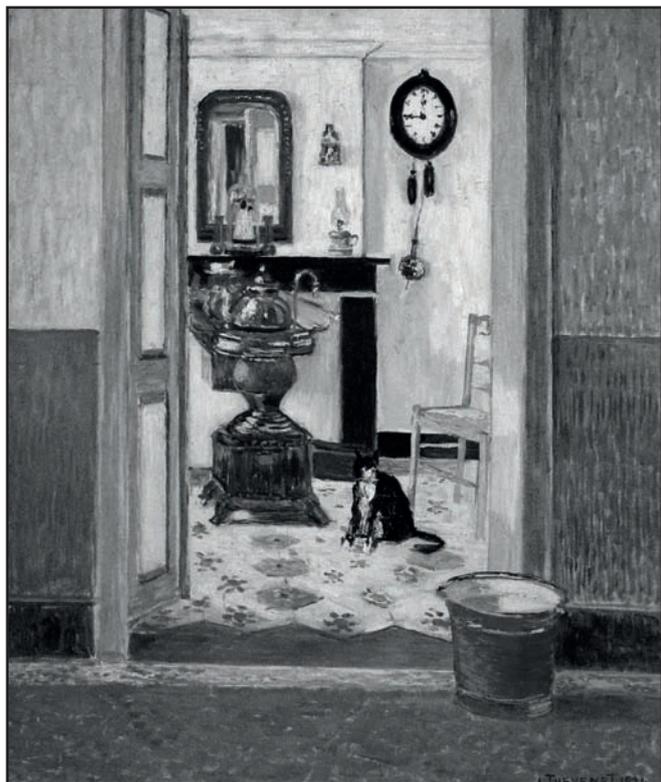
Schirren (1872-1944) aanvankelijk beeldhouwer, zou later in een kleurenpalet schilderen dat duidelijk de tien jaar jongere Rik Wouters (1882-1916) heeft beïnvloed. Schirrens ouders waren Joden uit Riga die via Antwerpen in Anderlecht waren beland. In tegenstelling tot Wouters, weigerde Schirren een vast contract bij de bekende Brusselse kunsthandelaar Georges Giroux, wat misschien zijn mindere bekendheid vandaag verklaart.

En ook de jonge Teirlinck was toen een trouwe gast bij Van Haelen hoewel hij in zijn

werk weinig over die Brabantse fauvisten heeft geschreven. In 1905 publiceerde hij wel *Zon*, verzamelde beschrijvingen, geïnspireerd op het luministisch impressionisme van de groep Zenneschilders-Calevoeters en in zijn brievenroman - met Karel van de Woestyne (1878-1929) - *De Leemen Torens. Vooroorlogse Kroniek van twee steden* gepubliceerd in 1928, is hij op deze periode teruggekomen.

Teirlinck kreeg van Edgar Tytgat een stilleven, waarop een aangesneden ham op een gebloemd tafelkleed. Van Thévenet selecteerde Teirlinck *De zwarte soepterrine* als illustratie van het vierde deel van zijn *Verzameld werk* en hij was ook goed bevriend met Schirren, die hij als een vertrouweling bestempelde. Ze gingen 's avonds vaak samen wandelen in Linkebeek en voerden dan lange gesprekken over kunst, over de wereld, over filosofie en over de sterren... Teirlinck schreef:

'(...) zie, dat is een boek dat ik eens zou willen maken; een reeks dialogen tussen twee zulke mannen... zonder enige actie... zuiver platoniek... maar moeilijk om te maken dat zo iets zou zijn...'



Louis Thévenet, « De keuken » (1924).
Museum Dbondt-Dhaenens, Deurle. Wikipedia.

Teirlinck kende ook de Nederlander Willem Paerels, samen met Oleffe en Schirren medeoprichter in 1898 van de kunstkring *Le Labeur*, die in de herberg *De Swaen* op de Grote Markt van Brussel zijn bijeenkomsten hield. Het was Teirlinck die Paerels introduceerde bij François Van Haelen. Paerels zou later meesterlijke portretten van de familie Van Haelen maken.

In tegenstelling tot Karel van de Woestyne, wiens *Laetemsche Brieven over de Lente* uit 1901 zijn affiniteit met de eerste Leieschilders verwoordde, was Teirlinck meer aangesproken door het modernisme en het werk van de Vlaamse geometrisch-abstracte kunstenaars, zoals Jozef Peeters, Victor Servranckx en zijn schoonzoon Karel Maes. De atelierflat van Jozef Peeters aan de Gerlachekaai 8 in Antwerpen, werd net als het Teirlinckhuis geklasseerd als beschermd monument en ademt dezelfde sfeer van de dertiger jaren uit.

De toneelmaker Teirlinck

Teirlinck studeerde korte tijd geneeskunde aan de ULB en de Duitse Taal en Letterkunde RUG, maar maakte zijn studies niet af. In 1902 begon hij als beambte bij de dienst Schone Kunsten van de Stad Brussel. Hij fungeerde er als tussenpersoon tussen het Franstalige stadsbestuur en de door de stad Brussel gefinancierde Koninklijke Vlaamse Schouwburg (KVS).

Zijn eerste werk voor toneel schreef Teirlinck toen hij nog in Linkebeek woonde. Hij was er medestichter van de plaatselijke amateurgroep *De Eendracht*. Hij schreef stukken, maar voerde ook de regie, ontwierp mee de decors en trad er tussen 1908 en 1920 zelf ook op als acteur onder verschillende schuilnamen.



« Herman Teirlinckhuis »: zaal met theater memorabilia. Foto 2013.

In 1910 werd hij leraar Nederlands aan de Stedelijke Jongensnormaalschool in Brussel stad, maar hij bleef wel tot 1921 in Linkebeek gedomiciëerd. Wanneer in 1921 zijn vriend Jan Poot de nieuwe directeur wordt van de KVS, zal Teirlinck drie stukken creëren *De vertraagde film* (1922), *Ik Dien* (een omzetting van de Middelnederlandse *Beatrijs*-legende) (1923) en *De Man zonder Lijf* (1925). Het waren vernieuwende producties, waarin voor het eerst geëxperimenteerd werd met belichting, bvb. stroboscopisch licht dat de bewegingen van de acteurs fragmenteerde.

In 1919 werd Teirlinck verkozen als lid van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal en Letterkunde en werd hij ook leraar Nederlands aan het Koninklijk Hof. Tussen 1923 en 1925 werkte hij ook samen met de Nederlander Johan De Meester jr. toen leider van het Vlaamsch Volkstoneel. In maart 1928 zorgde hij er o.a. voor dat Koningin Elisabeth een opvoering bijwoonde van *Images de la Vie de Saint François d'Assise*, in een vertaling van Willem Doevenspeck (Beeldekens uit het Leven van Sint Franciscus van Assisië) van de dramaturg Michel de Ghelderode, die op dat ogenblik verbonden was aan het (katholiek-flamingante) avant-garde gezelschap van het Vlaamsch Volkstoneel.

Nadat Henry Van de Velde, met de steun van toenmalig minister van Kunsten en Wetenschappen, Kamiel Huysmans, in 1926 direc-

teur was geworden van de Nationale Hogere School voor Sierkunsten Ter Kameren (Institut Supérieur des Arts *Décoratifs*), het latere La Cambre, trok die in 1927 Teirlinck aan om er de theorie en de praktijk van het theater te onderwijzen. Teirlinck zou in 1938 trouwers Van de Velde ook opvolgen als tweede directeur van La Cambre tot 1950.

Samen met zijn leerlingen ontwierp hij in 1928 het decor, de kostuums, de muziek en de belichting voor het stuk *Ave*, een verheerlijking van het moederschap. In 1930 bracht hij *De boer die sterft* van Karel van de Woestyne op het toneel en in 1931 een actualisering van de Middeleeuwse tekst *Elckerlyc*. Ook de Belgische avant-garde danseres Akarova (1904-1999) was lerares aan Ter Kameren en werkte met hem samen in een aantal voorstellingen.



Site van La Cambre
(CC BY-SA 3.0,
<https://commons.wikimedia.org>).

Teirlinck was een begenadigd leraar in de toneelkunst en kreeg na de Tweede Wereldoorlog in 1946 de opdracht een aparte toneelstudio op te richten in Antwerpen, De Studio van het Nationaal Toneel, verbonden aan de Koninklijke Nederlandse Schouwburg (KNS). Zijn beschouwingen over toneel en de basisleerstof legde hij vast in zijn *Dramatisch Peripatetikon*, zijn theater-testament, wat hij het belangrijkste vond dat hij ooit voor theater had geschreven.

Hij was tot de conclusie gekomen dat een mens in de eerste plaats met de vermogens van zijn verbeelding oordeelt, niet met het verstand en hij hield er een pleidooi voor de centrale rol van de acteur. In 1966 werd de Studio door het Ministerie van Cultuur (later Onderwijs) overgenomen als het *Hoger Instituut voor Dramatische Kunst - Studio Herman Teirlinck*.

De 'studio' vormde tal van bekende Vlaamse acteurs: o.a. Dora Van der Groen, Ward De Ravet, Jef Burm, Julien Schoenaerts, Frank Aendenboom, François Beukelaers, Bert André, Jan Declair, Johan Leysen, Hilde Uitterlinden en Hilde Van Mieghem. De school bestaat nog altijd, en naast de Toneelafdeling is er sinds 1969 ook een afdeling kleinkunst, waar o.m. presentator Luc Appermont, zanger Stef Bos, David Davidse (zoon van *Nonkel Bob*) en actrice Mitta Van der Maat afstudeerden.

In de tuin van het vernieuwde Teirlinckhuis in Beersel zal ook opnieuw het bronzen beeld van Teirlinck, ontworpen door de neo-expressionistische beeldhouwer Wilfried Pas (1940-2017), en dat tijdelijk door eigenaar Jan Declair was verwijderd, worden teruggeplaatst.

Referenties

- Jean Lowies. *Victor Bourgeois et tant d'autres*. Ucclesia nr 286, blz 17-26, november 2021
- Kris Huygen. *Jan van Nijlen (Anvers 1884- Uccle 1965), poète et essayiste flamand, citoyen ucclois*. Ucclesia nr. 279, mei-juni 2020, blz 7-15
- Kris Huygen. *Jan van Nijlen en de Ukkelse Prix de Littérature Flamande 1956*. Zuurvrij nr 41, December 2021, blz.34-41.
- Manu van der Aa. *Een virtuoos van de gezelschapskunst*. Herman Teirlinck en de Mijolclub. Kunsttijdschrift Vlaanderen, Jrg 55, nr 311 gewijd aan Herman Teirlinck, blz 165-168, juni 2006.
- Stefan van den Bossche. *In een schamel dorp, onder schamele landmensen een toeverlaat te zoeken*. Kunsttijdschrift Vlaanderen, Jrg 55, nr 311 gewijd aan Herman Teirlinck, blz 139-168, juni 2006.
- Jaak van Schoor. *Teirlinck en het toneel*. Kunsttijdschrift Vlaanderen, Jrg 55, nr 311 gewijd aan Herman Teirlinck, blz 160-164, juni 2006.



« Herman Teirlinckhuis ». Foto 2013.

Nouveau règlement d'urbanisme pour les avenues Brugmann et Churchill

Patrick Ameeuw

Présentation

L'administration communale d'Uccle a établi un Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (en abrégé RCUZ) intitulé « Grandes Avenues ». Après avoir obtenu l'accord du Conseil communal en séance du 16 décembre 2021, elle l'a soumis à l'enquête publique durant la période du 10 janvier au 9 février 2022.

Ce règlement plutôt fouillé (57 pages sans les annexes), le premier du genre à Uccle, couvre deux grandes artères du nord de la commune

remontant toutes deux à la fin du XIXe siècle : l'avenue Brugmann, sur son parcours ucclais (du Globe à la place Vanderkindere) et l'avenue Winston Churchill dans son entièreté (de la même place Vanderkindere jusqu'à la chaussée de Waterloo), ainsi que les places qui les bordent : place Danco, square Marlow, square des Héros, place Vanderkindere (déjà citée) et rond-point Churchill. Ce qui comprend aussi les rives d'ilots comme les parcelles et biens situés le long de ces avenues.



*L'avenue Brugmann au début
du XXe siècle ;
vue depuis l'actuel square Marlow.*

Le projet vise à édicter des « règles qui portent sur les aspects suivants :

1. Le respect et (la) conservation des caractéristiques du patrimoine bâti, et (la) détermination de ses conditions d'évolution;
2. L'esthétique des constructions et des abords des constructions par le traitement approprié de

certaines spécificités et de certains éléments du bâti;

3. L'actualisation des préoccupations environnementales (...) » (*Préambule : Présentation, introduction, p. 7*).

Dans cet esprit, il propose
« ... des règles différenciées, tant pour les immeubles inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier que pour ceux qui ne le sont pas mais participent à la cohérence urbanistique et paysagère des espaces concernés par le RCUZ (ainsi que) des mesures d'amélioration d'esthétique des fronts bâtis en cas de juxtaposition de biens de typologies, d'époques, de gabarits et de largeurs différents » (*Idem*).

Un peu plus loin, le RCUZ explicite ses objectifs, à savoir :

- « éclairer les demandeurs et architectes quant aux lignes de conduite sur lesquelles s'inspirer ... ;
- intégrer l'évolution de la pensée en matière environnementale ... ;
- soigner particulièrement l'aménagement des abords et des zones de recul visibles depuis



- les espaces publics ... ;
- préciser, en attente que soit arrêté l'inventaire du patrimoine immobilier ..., les dispositions générales à respecter en matière de patrimoine bâti et d'architecture,
 - baliser les possibilités d'évolution du patrimoine immobilier : extensions à l'arrière et rehausses,
 - améliorer, préserver ou re-valoriser, à l'occasion des demandes de permis d'urbanisme liées à de nécessaires travaux d'entretien d'immeubles inscrits à l'inventaire du patrimoine et pour la plupart postérieurs à la 2^{ème} guerre mondiale,
 - compléter, pour les parcelles concernées, les règlements communaux (existants) ...
 - abroger le règlement relatif à l'aménagement des zones de recul le long de l'avenue Longchamp (1934) » (*Préambule : Historique, enjeux et objectifs ...*, p. 10-11).

Rond-point Churchill. Cliché 2008.

Avis du Cercle

Comme il se devait, notre Cercle a donné son avis au cours de l'enquête publique dont ce règlement a fait l'objet. Vous trouverez ci-après le contenu de notre lettre, datée du 4 février 2022. Nous y avons notamment exprimé notre souhait de voir un tel RCUZ appliqué à d'autres quartiers

ucclois, même fort différents comme les carrés Pauwels et Stevens par exemple

A cet effet, nous avons joint à notre courrier une liste des quartiers susceptibles d'être visés par un tel règlement d'urbanisme (liste que nous placerons sur notre site).

Voici la teneur du courrier que nous avons adressé à l'administration communale le 4 février 2022 :

« Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune d'Uccle
Place Jean Vander Elst, 29 à 1180 BRUXELLES
info.urbanisme@uccle.brussels

Objet: Enquête publique n° 006/22 : Règlement communal d'urbanisme zoné (RCUZ) « grandes avenues » (avenues Brugmann et Winston Churchill).

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins,

Nous sommes convaincus de la pertinence d'une telle réglementation adaptée à des zones et quartiers qui nécessitent une protection renforcée.

Nous ne pouvons que souscrire aux objectifs du RCUZ (Préambule, p. 10-11) ainsi qu'à ses spécificités (Préambule, p. 16).

Un extrait du Règlement en exprime l'esprit en quelques mots : « D'une façon générale, les demandes de permis d'urbanisme visent une amélioration globale des façades et abords des bâtiments, en veillant à intégrer au mieux les transitions entre architectures et gabarits différents... » (Chapitre I, Section 1, article 2, § 11, p. 23).

Le RCUZ s'articule avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière d'urbanisme, d'architecture et de protection du patrimoine. Il les complète et ne peut que constituer un plus par rapport aux exigences contenues dans ces dispositions.

Nous tenons aussi à souligner le soin et la précision apportés dans l'établissement de ce règlement, notamment dans le chapitre IV Objectifs et dispositions particulières par rive d'ilot (art. 52 à 87, p. 41-56).

Nous espérons que l'application de ce règlement dans les années à venir répondra à la réalisation de ses objectifs.

Ces considérations nous amènent à faire part de quelques observations et suggestions.

- Aux plans en vigueur énumérés aux pages 14 et 15 (Préambule, Articulation ..., Section 2), on pourrait ajouter *l'Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles : tome 3, Uccle*, 1993, qui sert de base de données et d'action à la direction du Patrimoine culturel de la Région bruxelloise (urban.brussels). On reconnaît, dans les espaces couverts par le présent RCUZ, une zone à potentiel archéologique justifiant une intervention des autorités compétentes : il s'agit de la zone historique du « Village d'Uccle » (autour de l'église Saint-Pierre) qui impacte le square Marlow, le square des Héros ainsi que des tronçons de l'avenue Brugmann voisins de ces places¹.
- Dans la suite, on peut aussi songer à mieux faire connaître aux riverains et passants l'histoire des lieux, non seulement la création de ces grandes avenues à la fin du XIXe siècle, mais aussi le passé antérieur à leur aménagement, particulièrement le Village d'Uccle (square des Héros) et l'ancien couvent de Boetendael (carrefour avec la rue de Boetendael), et ce par différents moyens à convenir (totems, QR code etc.).

¹ On peut ajouter, dans la proximité des « grandes avenues », le lieu d'une découverte préhistorique ainsi que le site de l'ancien couvent de Boetendael (respectivement n° 14 et 27 de *l'Atlas*).

- Dans son chapitre I (Aspect et morphologie du bâti et de ses abords - Travaux d'entretien et/ou de rénovation), le Règlement précise que « la façade principale participe à l'esthétique des espaces publics » (art. 24 § 1, p. 32). Cette affirmation claire rend d'autant plus impérieuse l'attention qui doit être portée à l'aménagement et à l'esthétique des espaces publics eux-mêmes que sont les avenues et les places concernées ; on peut penser à l'éclairage, le mobilier urbain, la signalisation routière ... sans oublier une mobilité à la fois équilibrée entre les différents modes de transports et respectueuse du caractère principalement résidentiel des lieux.
- Extension du RCUZ : le Règlement pourrait progressivement s'étendre à des artères voisines qui, sans être de « grandes avenues » n'en présentent pas moins une typologie très proche. L'intégration de voies publiques, comme par exemples l'avenue de l'Echevinage, l'avenue Coghen ou encore l'avenue Errera, ne semblent pas devoir entraîner d'importantes modifications aux dispositions réglementaires.
- Application du RCUZ à d'autres zones : le Règlement met en place des méthodes et des outils qui pourraient s'avérer utiles à la protection d'autres zones, même fort différentes des « grandes avenues ». Vous trouverez en annexe une liste d'ensembles ou quartiers à protéger dans le cadre d'un RCUZ ; elle a été transmise en 2019 aux échevinats de la Culture et de l'Urbanisme. Même si beaucoup d'entre eux ont une typologie éloignée de celle des « grande avenues », une adaptation raisonnable du présent RCUZ pourrait leur convenir. On peut prendre l'exemple des « carrés » (à commencer par les plus emblématiques d'entre eux : les carrés Pauwels et Stevens) à la protection desquels des notions (comme de celles de gabarits, volumétries, abords, mitoyenneté, respect des éléments constitutifs) développées dans le Règlement, sont d'une pertinence particulière.

Au vu de l'importance que ce projet de règlement représente pour nous, notre Cercle demande à être invité et entendu à la séance du Comité de concertation dont la date sera ultérieurement fixée².

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, l'assurance de ma considération distinguée.

Patrick Ameeuw, président



Carré Pauwels. Cliché 2016.

² Celle-ci eut lieu le 10 mars 2022.

Aspects d'urbanisme à Uccle en 2021

Patrick Ameeuw

La liste qui suit ne se veut pas exhaustive. Elle reprend les sujets d'actualité uccloise relatifs à l'urbanisme au sens large du terme, qui ont attiré notre attention au cours de l'année 2021.

Travaux et projets à caractère public (régional, communal) ou apparenté (SNCB), y compris la voirie :

- Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) « Grandes avenues » (avenues Brugmann et Churchill) : soumis au Conseil communal le 16 décembre 2021 et à enquête publique en janvier et février 2022.
- Centre administratif communal (rue de Stalle) : travaux de rénovation en cours. Installation prévue pour 2022.
- Domaine du Neckersgat (propriété du CPAS d'Uccle) : projet de réaménagement du complexe hospitalier : lancement des travaux prévus dans le courant de l'année 2022.
- Justice de Paix : le projet présenté par le théâtre Le Public et conçu par l'architecte Francis Metzger a remporté en mars 2021 le concours lancé par la commune d'Uccle. En 2022, une demande de permis sera soumise à la commission de concertation.
- Parc Raspail : le projet de rénovation du parc, élaboré par l'administration communale (service des Espaces verts), fera l'objet d'une procédure de demande de permis d'urbanisme. Une prospection archéologique a été en partie réalisée en 2021. Enquête publique en février 2022.
- Réserve du Kauwberg :
 - Le plan de gestion qui devait être finalisé et adopté à l'automne 2021.
 - Le schéma d'orientations, réalisé en 2019 et approuvé en 2020, a été soumis en 2021 à urban.brussels pour avis de principe.
- Keyenbempt : la Région bruxelloise a exprimé son intention de bâtir des logements sociaux sur une partie non protégée du site du Keyenbempt. Elle a rencontré la vive opposition des riverains ainsi que de l'administration communale. Une demande de classement est envisagée.
- Vallée du Geleytsbeek : rénovation des égouts et aménagement de noues ou jardins de pluie, le long de la chaussée de Saint-Job : tronçons entre les rues Engeland et Papenkasteel, au carrefour avec la rue du Repos et l'avenue de la Chênaie (avec rétablissement du Geleytsbeek), entre l'avenue de la Chênaie et l'avenue Dolez (mise en valeur du ruisseau). L'ensemble de ces travaux a été terminé en 2021, mais le lion de l'ancienne propriété Spelmans, qui se trouvait au bas de l'avenue de la Chênaie, n'était pas encore replacé fin 2021.
- Bas du Kauwberg : le site réaménagé est ouvert au public depuis avril 2021.
- Rue du Wagon : prolongation depuis la rue de Stalle jusqu'à la chaussée d'Alseberg, à hauteur de la gare de Calevoet. Projet en cours.
- Chaussée d'Alseberg : suite des travaux de réaménagement de la chaussée en direction de Forest. En 2022, le chantier se poursuit au nord de la rue du Doyenné.
- Chemin du Crabbegat : le chantier de rénovation s'est poursuivi en 2021.

- Gare d'Uccle-Calevoet : en 2021, la SNCB a vendu le bâtiment remontant à la construction de la ligne de chemin de fer (1873). En début d'année, une annexe à ce bâtiment avait été détruite par un incendie.
- Viaduc de Stalle : travaux de rénovation en 2021.
- Pont de chemin de fer surmontant la voie ferrée à la halte de Saint-Job (avenue J. & P. Carsoel) : avis favorable de la Commission de concertation du 20 juillet 2021.

Travaux et projets à caractère privé :

- « Carré Coghen » : le projet de lotissement entre la rue du Doyenné (n° 56 et 58) et le square Coghen a été approuvé en commission de concertation du 20 juillet 2021 et mis en exécution dès le mois d'août 2021 par la démolition totale du bâti existant, à commencer par l'ancienne brasserie de la Presse (ou Dits-Derauw).
- « Tennis Club de l'Observatoire » : permis de bâtir accordé par la Région bruxelloise en 2021, mais contesté par la commune d'Uccle.
- Site du « Moulin Blanc » (voisin de la chapelle de Stalle) : le chantier du lotissement est terminé en 2021, à l'exception de travaux de finition dans les anciens bâtiments, du côté de la rue Rittweger.
- « Vieux Spijtigen Duivel » (chaussée d'Alseberg) : projet de rénovation des façades du monument classé : en cours.
- « Vieux Spijtigen Duivel » (voisinage) : rénovation et agrandissement d'un bâtiment voisin ainsi que des anciennes écuries de l'auberge. Une nouvelle demande a dû être introduite, demande qui a fait l'objet d'une enquête publique en avril 2021.
- Clinique Edith Cavell : poursuite de la démolition et du réaménagement des anciens bâtiments hospitaliers. Le monument dit « Cavell-Depage » sera toutefois préservé.
- Ancienne imprimerie *Illochroma* : les bâtiments ont été démolis à partir de 2021, dans le cadre d'un projet de lotissement

(« Les jardins de Kinsendael » : entre le chemin de fer et les rues du Bourdon et du Château d'Or) passé en concertation le 20 juillet 2021.

- Avenue des Chalets : un chantier de construction portant sur un immeuble à appartements a débuté par l'abattage illégal de 19 arbres à haute tige. L'infraction a provoqué de fortes réactions.
- Dossiers divers : maison de repos l'Olivier (concertation du 20 juillet 2021) ; manoir Pirenne (concertation du 20 juillet 2021) ; Institut Montjoie (concertation du 20 juillet 2021) ; anciens bâtiments d'Astra Zeneca (avenue Van Ophem).

Travaux et projets relatifs à des espaces de culte :

- Eglise Saint-Joseph (Homborch) : le monument - désaffecté - sera intégré dans un projet de logement. Projet en cours.

Transports publics :

- STIB Ligne 74 : nouvelle ligne de bus, créée en avril 2021, pour relier l'ouest d'Anderlecht (notamment l'hôpital Erasme) à Uccle (gare d'Uccle-Stalle et plus tard gare d'Uccle-Calevoet).

Classement :

- Classement de la « maison Evaldre », avenue Coghen, le 2 décembre 2021.

Projets extérieurs à Uccle :

- Ancienne brasserie Van Haelen : le mur, longeant la rue de la Brasserie, à Linkebeek, au Fond de Calevoet, a été abattu (fin 2020) dans le cadre d'un projet de lotissement non encore exécuté.
- Site de l'abbaye de Forest : projet ABY en cours.
- Café *Oud Drogenbos* (Grand Route ou Grote Baan, à Drogenbos) : fermé et menacé.

Promenade architecturale à Forest, le 30 janvier 2022

Ce dimanche, notre Cercle a organisé une promenade autour de l'Art nouveau et de l'Art déco dans le quartier de l'Altitude Cent. La visite, menée par notre administrateur Marcel Erken, s'est attachée à l'architecture résidentielle qui s'est développée dans cette partie de Forest, de la fin du XIXe siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres. Aussi, il ne fut pas question de l'imposante église Saint-Augustin qui domine le quartier et devrait faire ultérieurement l'objet d'une visite particulière. Partis de la place Albert, nous avons longé le parc de Forest, puis rejoint la place de l'Altitude Cent pour nous séparer plus loin, face au parc Duden. Nous avons commencé par admirer les façades de maisons antérieures à 1914 pour nous attarder ensuite sur des demeures caractéristiques des années 1920 et des immeubles à appartements des années 1930. Marcel Erken a mis en avant des architectes, relativement peu connus, à qui l'on doit de nombreuses réalisations dans ce coin de Forest, comme par exemple François

Van Meulecom. Notre cicérone a encore souligné leur sens du détail, selon une démarche similaire à celle de Victor Horta, de même que leur capacité à concevoir des œuvres dans des goûts et styles très différents.

Au départ de la promenade, nous nous sommes trouvés à près de 45 participants. Comment expliquer ce chiffre impressionnant ? Par une publicité plus large (sur nos sites habituels mais aussi par le Cercle d'histoire de Forest qui avait annoncé l'activité dans sa revue) ou par un impérieux besoin de sortir en cette période de confinement et de temps maussade ? Il est vrai que cette après-midi du 21 janvier fut exceptionnellement ensoleillée au milieu d'une météo désastreuse. L'affluence - dont nous nous réjouissons - rendit cependant plus malaisée la tâche de notre guide, surtout autour de la place Albert, avec une circulation automobile bien agitée pour un dimanche. Nous réfléchissons à l'acquisition d'un matériel sonore adéquat.



*Début de la promenade architecturale à la place Albert. A droite, notre guide, Marcel Erken.
Cliché Luc Schrobiltgen, 30 janvier 2022.*



*Rue du Mont Kemmel, devant une façade Art nouveau exceptionnelle.
Cliché Luc Schrobiltgen, 30 janvier 2022.*

Notre Assemblée générale 2022

Pour des raisons de calendrier, les conclusions de notre Assemblée générale 2022

seront communiquées dans notre prochain numéro.
P.A.

NOUVELLES BREVES

Maison Strebelle

La Région bruxelloise a procédé, en date du 10 février 2022, au classement comme monument de l'ensemble comprenant la maison et l'atelier du sculpteur Olivier Strebelle (et de son

frère, l'architecte Claude Strebelle), avenue Dolez 586 dans le quartier de Verrewinkel à Uccle. La procédure avait été initiée par la Commune d'Uccle ainsi que par l'entourage des deux artistes.



Vue récente de la Maison Strebelle.

Maison Evaldre

L'ancienne maison personnelle et atelier du maître-verrier et peintre-décorateur Raphael Evaldre (construit par Daniel Renier), avenue Coghén 185 à Uccle, a fait l'objet d'un classement comme monument en date du 2 décembre 2021. Notre Cercle a joué un rôle non négligeable dans la mise en avant de cette maison, longtemps méconnue.

Villa Dewin (ou Hôtel Danckaert)

Le gouvernement bruxellois a décidé, le 27 janvier 2022, d'ouvrir la procédure de classement de l'ensemble du jardin de la villa Dewin (appelé aussi Hôtel Danckaert), rue Meyerbeer 29-33 à Forest. La bâtisse, ainsi qu'une partie de son jardin, est déjà classée comme monument depuis le 7 juillet 2016. L'objectif est aujourd'hui de classer la totalité du site.

Parc Raspail

Comme nous l'avons déjà signalé, l'administration communale d'Uccle, plus précisément son Service Vert, s'est attelée à la confection d'un projet de rénovation du parc

Raspail (rue Gambier). Ce dossier vient de faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme (n°16-45773-2021 - article 177) qui a été soumise à enquête publique du 14 au 22 février 2022. Notre Cercle a bien sûr réagi, d'abord en participant à la réunion d'information organisée par la Commune le 23 février, ensuite en adressant aux autorités compétentes un avis circonstancié sur cet important projet. La séance de concertation a eu lieu le 16 mars. Nous y reviendrons certainement dans les prochains numéros.

Nous avons reçu un drapeau

La Commune d'Uccle nous a confié un drapeau belge de grande taille qui servit à l'administration jusqu'en 1940. Elle-même l'a reçu du petit-fils d'un ancien habitant d'Uccle, Herman Bikx. Ce dernier, aux dires du donateur, avait retiré la bannière qui ornait le bâtiment communal juste avant l'arrivée des Allemands en mai 1940. Le drapeau avait alors été protégé dans la famille jusqu'à la fin de 2021. Comme il se doit, nous veillerons à ce qu'il soit préservé dans les meilleures conditions.

P.A.

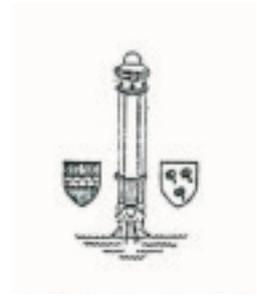


Ambassade d'Ukraine, 30 avenue Lancaster à Uccle. Cliché 7 mars 2022.

Membres d'honneur Ereleden

(par ordre d'octroi du titre) (volgens de orde van toekenning van de titel)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur (+)
M. André Gustot, ancien administrateur (+)
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président (+)
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président (+)
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur (+)
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur (+)
De heer Jacques-Robert Boschloos, gewezen bestuurder (+)
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier (+)
De heer Raf Meurisse, gewezen bestuurder
M. Jean Lhoir, ancien metteur en page d'Ucclensia
M. André Vital, ancien metteur en page d'Ucclensia.



Ouvrages édités par le Cercle Werken uitgegeven door de Kring

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	5 €
Les châteaux de Carloo	15 €
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 €
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 €
Le Papenkasteel à Uccle	2 €
La seigneurie de Carloo / De Heerlijkheid van Carloo	2 €
Uccle en cartes et plans / Ukkel op kaarten en plannen	2 €
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui / Aspecten van Ukkel : contrasten van vroeger en nu (2016)	15 €
Dialecten in Ukkel / Dialectes ucclois (2018)	5 €
Uccle et la Grande Guerre (2018)	15 €
Uccle en 1914-1918 / Ukkel in 1914-1918 (2018)	10 €
Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle / Kastelen en arbeiderswoningen in Ukkel (2021)	15 €

Editeur responsable - verantwoordelijke uitgever : Patrick Ameeuw

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Enkel de schrijvers zijn verantwoordelijk voor de artikels die zij ondertekenen.

